



Monsieur Renaud MUSELIER
Président de la Région Sud
Provence Alpes Côte d'Azur
Hôtel de la Région
27 place Jules Guesde
13481-Marseille cedex 20-

Cannes la Bocca le 30 mai 2018

Objet : nuisances sonores ferroviaires

Monsieur le Président,

Nous avons adressé le 10 novembre 2017 à Monsieur Philippe TABAROT, vice-président en charge des transports, une correspondance dont nous pourrez prendre connaissance en annexe afin de sensibiliser la Région sur la problématique des nuisances sonores liées au bruit ferroviaire, trop souvent ignorée.

Nous n'avons malheureusement reçu ni réponse ni même accusé de réception. Nous avons donc réitéré notre démarche par mail du 23 janvier 2018 qui n'a pas davantage suscité l'intérêt de son destinataire.

Nous souhaitons vous faire partager notre étonnement et notre incompréhension.

En effet, les nuisances sonores ferroviaires impactent et impacteront encore davantage les riverains dans un avenir proche. Cet aspect du « ferroviaire » ne peut être occulté.

Nous espérons que le présent courrier et son annexe retiendront votre attention.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Nicole BIOLET
Présidente